



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de SAINTE-CONSORCE

Séance du mardi 7 novembre 2023

Délibération n° 2023-50

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 4
Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 octobre 2023

Date d'affichage électronique de la convocation : 31 octobre 2023

Secrétaire de Séance : Marylène CELLIER

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Marylène CELLIER - Laurence PAGNON - Nathalie ROUGEMONT - Emmanuel VINCENT - Serge FERRANDEZ - Elisabeth SAGE - David OHANNESSIAN - Caroline VITAL - Charlotte PIERRAT - Thomas RIGAUD - Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Bertrand GAULÉ a donné pouvoir à Pascal DIDELET - Odile BELIER COLLONGE a donné pouvoir à Serge FERRANDEZ -- Magalie NEVEU a donné pouvoir à Caroline VITAL - Vincent BRUN a donné pouvoir Emmanuel VINCENT.

Absents : Franck BAULAN - Yoann TRICAULT

FINANCES – Décision Modificative n°2

Monsieur Pascal DIDELET, premier adjoint en charge des finances et des travaux informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir une Décision Modificative au budget 2023. Cette dernière est induite par l'augmentation du point d'indice (+4.5%) pour le budget du personnel.

Fonctionnement		BP	DM	BP+DM
022	Dépenses imprévues	63 000,00 €	-10 000,00 €	53 000,00 €
6411	Personnel titulaire	447 000,00 €	5 000,00 €	452 000,00 €
6413	Personnel non titulaire	108.000,00 €	5 000,00 €	113.000,00 €
			0,00 €	

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

- **Votants : 17 – suffrages exprimés : 17 - Abstention : 0 Pour : 17 – Contre : 0**
- **Approuve** la Décision Modificative n°2 telle que présentée

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune*